

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	23.03.2016	Préavis 02/2016
Objet :	Demande de crédit complémentaire – réaménagements internes et Comptoir Nord Vaudois	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Réaménagements internes

L'intégration de la Mobilité dans le service en 2015 et la mise en œuvre des synergies en interne a suscité diverses réflexions au sujet des espaces et plusieurs redistributions des places de travail se sont avérées nécessaires.

En outre, suite au récent engagement du Capitaine Raphaël Cavin au titre de Chef opérationnel de la PNV, nous avons dû procéder à une réorganisation des locaux afin d'optimiser la place disponible. Des regroupements de collaborateurs se sont donc avérés nécessaires, de même que certains réaménagements qui n'étaient pas prévisibles au moment de l'établissement des budgets de fonctionnement 2016 en juin 2015.

Ce faisant, les acquisitions suivantes sont nécessaires pour permettre la préservation de conditions de travail acceptables (selon devis des entreprises concernées) :

Plâtrerie-peinture :	2'800.—
Sols et stores :	4'400.—
Mobilier :	2'000.—
Electricité-éclairage :	2'500.—
Informatique :	2'000.—

Total :	CHF 13'700.—
----------------	---------------------

2. Comptoir du Nord vaudois

La participation de la PNV au Comptoir du Nord vaudois est pérennisée dans le budget de fonctionnement depuis 2 ans, avec une ligne budgétaire de CHF 15'000.—. Ce montant étant destiné à une organisation classique pour un stand de taille ordinaire, il ne permet pas en revanche d'absorber le coût lié à notre statut d'hôte d'honneur pour l'édition 2016.

En effet, une telle organisation, répartie sur quelque 160 m², nécessite un concept visuel, technique et logistique conséquent, que le budget de fonctionnement ne nous permet pas d'absorber.

Ce faisant, nous avons chiffré le surcoût de l'opération, comme suit :

Concept et réalisation des éléments graphiques :	27'000.—	
Revêtement du stand (sol – 160 m ² environ) :	4'000.—	
Journée VIP – traiteur et animation :	2'500.—	
Matériel :	2'000.—	
Subsistance du personnel :	1'500.—	
Cérémonie de remise des prix :	1'500.—	
Imprévus :	1'500.—	
./. Montant au budget 2016 :		15'000.—
Montant à financer :		25'000.—

3. Opportunité financière

Plusieurs opérations policières coordonnées liées au processus de paix en Syrie ont donné lieu à un engagement accru de notre personnel, au même titre que les autres polices communales, en été 2015 à Lausanne et sur la Riviera.

Ce faisant, nous venons d'apprendre que la Confédération a statué sur le montant de la rétribution aux polices ayant pris part à ces opérations. Il en ressort que la PNV touchera un montant de CHF 40'800.— pour l'engagement de ses policiers au profit de la diplomatie internationale.

Dès lors, le montant du présent crédit complémentaire sera contrebalancé par une recette d'un montant équivalent, sur l'exercice 2016, soit :

Montant du crédit complémentaire :	38'700.—
Montant des recettes supplémentaires :	40'800.—
Recette résiduelle :	2'100.—

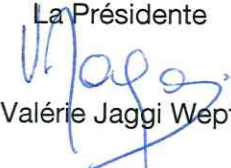
Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS

sur proposition du Comité Directeur,

valide l'octroi d'un crédit complémentaire 1^{ère} série 2016 d'un montant de CHF 38'700.— à porter sur les comptes PNV N° 611.3111 (achat de machines et mobilier) et N° 611.3109 (frais administratifs divers), dépense imprévue compensée par une recette exceptionnelle de CHF 40'800.— sur le compte PNV N° 611.4356 (prestations fournies).

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente

Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire

Pascal Pittet, maj